

Après avoir démontré que l'homme est composé de deux substances, nous allons rechercher quelle est leur destinée.

2^e QUESTION.

Quelle est la destinée des deux substances de l'homme ?

Non, Chamaette, non, la mort n'est point un sommeil ! La mort est le commencement de l'immortalité.

Paroles de ROBESPIÈRE.

Le chaos fécondé par la parole toute-puissante du Verbe créateur, venait d'enfanter la terre, dont les mille productions entr'ouvraient déjà le sein; les cieux avaient déroulé dans l'espace leur riche tenture d'azur avec leur brillant appareil de globes en feu; les abîmes des flots, les solitudes du monde, l'immensité des airs étaient peuplés d'une multitude innombrable d'êtres animés; l'univers attendait son roi, les animaux leur maître, et Dieu lui-même se sentait dans le tressaillement à la vue de ses œuvres (1), quand l'homme parut. Le Seigneur bénit sa créature, et l'ayant placée dans un jardin de délices, il lui dit : « Mangez de tous les fruits des arbres de ce paradis, mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; car, en même temps que vous en mangerez, vous mourrez très-certainement (2). »

Mais l'homme, élevé au comble de l'honneur et de la gloire, ne comprit pas la noblesse et la dignité de son origine. Séduit par ces brillantes paroles de l'esprit tentateur : « Vous serez comme des dieux, » il jeta sur lui-même un regard de complaisance et d'orgueil; il se mira dans le reflet humain de sa propre pensée, et fier de s'élever jusqu'à la divinité, il enfreignit la loi du Créateur et rompit lui-même l'alliance qui l'unissait intimement à Dieu.

(1) *Psaume*, ch. cxi, v. 31.

(2) *Genèse*, ch. ii, v. 16, 17.

Le juge suprême apparut alors à l'homme dans le paradis terrestre, maudit le serpent et la terre (1), lança contre toute la race humaine un anathème de mort (2), et promit à Adam de faire naître de la femme un Rédempteur qui écraserait la tête du serpent (3). Et cette promesse, l'espérance du genre humain, s'est transmise par tradition; et tous les peuples ont attendu ce médiateur, ce personnage mystérieux et divin, qui devait les réconcilier avec le Créateur et leur donner avec le salut l'innocence primitive de l'homme et l'immortalité.

Les livres sacrés attestent la foi des patriarches touchant le dogme de la vie future. « Je sais, disait Job (4), que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai de la terre au dernier jour, et que je serai de nouveau revêtu de ma chair, et dans ma chair je verrai mon Dieu; je le verrai, moi-même, et non pas un autre, et mes yeux le contempleront : cette espérance repose dans mon sein. » — « Les leviers de ma pierre porteront mon espérance, elle reposera avec moi dans la poussière de mon tombeau (5). »

La croyance des amis de Job n'était pas différente de la sienne. Jacob, parlant de sa vie et de la vie de ses pères, l'appelle un pèlerinage (6); et près de mourir : « J'attends de vous, Seigneur, ma délivrance (7). » Puis il ordonne à ses enfants qu'on l'enterre dans le tombeau d'Abraham et d'Isaac.

David, dans ses *Psaumes*, fait très-souvent mention du jugement que Dieu prononcera sur les hommes : bornons-nous à quelques passages où il célèbre la récompense que Dieu accordera aux justes. « Mon cœur s'est réjoui; ma langue a chanté des cantiques d'allégresse, et de plus ma chair reposera dans l'espérance, parce que vous ne laisserez pas mon âme dans

(1) *Genèse*, ch. iii, v. 14, 15.

(2) *Genèse*, ch. ii, v. 19.

(3) *Genèse*, ch. iii, v. 15.

(4) *Ch. xix*, v. 25, 26, 27.

(5) *Ch. xvii*, v. 16.

(6) *Genèse*, ch. xlix, v. 9.

(7) *Genèse*, ch. xxviii, v. 21.

« l'enfer, et que vous ne souffrirez pas que votre saint éprouve
« la corruption. Je paraîtrai devant vos yeux dans la justice : je
« serai rassasié quand votre gloire m'apparaîtra. Les enfants des
« hommes seront dans l'espérance sous l'ombre de vos ailes : ils
« seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, vous
« les ferez boire dans le torrent de vos délices ; car la vie est
« en vous, et nous verrons la lumière dans votre lumière
« même, etc., etc. (1). »

Salomon, dans beaucoup d'endroits, annonce aussi le jugement et ses suites après la mort. Au livre des *Proverbes*, il dit que l'impie sera rejeté à cause de sa malice, mais que le juste espère au jour de sa mort (2). Quelle espérance peut concevoir celui qui va être anéanti ?

L'*Ecclesiaste*, le livre de la *Sagesse*, et les prophètes renferment de nombreux témoignages sur la récompense et les peines de la vie future.

Que voulait dire Balaam, lorsqu'il criait : « Que je meure de la
« mort des justes, et que ma fin dernière soit semblable à la
« leur (3) ? »

L'universalité, l'antiquité, la perpétuité de cette croyance viennent encore en confirmer la vérité. Les philosophes les plus éclairés l'ont enseignée, dit Origène (4) ; les poètes les plus anciens la célèbrent ; et les honneurs funèbres, le respect pour les tombeaux, constamment perpétués dans tout le cours des siècles et répandus sur toute la surface de la terre, attestent hautement, dit Cicéron (5), son universalité absolue. Le même auteur rend aussi témoignage de l'immémoriale antiquité de la persuasion d'une vie future qu'il fait remonter jusqu'au temps voisin de la divinité (6) ; et il dit encore que l'opinion contraire est nou-

(1) *Psalme xv*, v. 9, 10. — *Ps. xvi*, v. 15. — *Ps. xxxv*, v. 8, 9, 10.

(2) *Ch. xiv*, v. 32.

(3) *Nombres*, ch. xxxii, v. 10.

(4) *Commentaria in Luiticum*, homelia vii, n. 6.

(5) *De amicitia*, cap. iv. — *Tusculanes*, lib. 1, cap. 13.

(6) *Tusculanes*, lib. 1, cap. 12.

velle (1). Selon Plutarque, l'origine de cette doctrine est absolument inconnue ; elle s'est propagée depuis l'éternité (2).

Et l'idolâtrie, loin de l'étouffer, lui avait donné une nouvelle force ; ou plutôt ce dogme, par l'abus qu'on en fit, fut une des sources de l'idolâtrie. L'apothéose des grands hommes, l'usage de leur rendre les honneurs divins après leur mort, sont très-anciens chez les peuples polythéistes, et jamais ils ne se seraient introduits, si l'on avait cru que l'homme meurt tout entier. Et sans cette croyance que signifierait encore les honneurs funèbres rendus aux morts même chez les nations barbares.

Les égyptiens, que l'on regarde comme les premiers auteurs de l'idolâtrie, croyaient à une vie future. On connaît leur tartare, imité par les grecs et adopté par les romains. Les perses, les chaldéens, les indiens, les chinois, les scythes, les gaulois, les anciens bretons, les islandais, les américains avaient la même croyance.

Ainsi, l'attente d'un libérateur et d'une vie future est aussi ancienne que le monde ; et soit que l'on considère les croyances des peuples, les témoignages des poètes et des philosophes, les institutions religieuses, les rites expiatoires, il est manifeste qu'il n'y eut jamais de tradition plus universelle. Malgré sa haine pour le Christianisme, Boulanger n'a pu s'empêcher de le reconnaître. Il trouve cette opinion profondément enracinée dans l'esprit de tous les peuples et il en tire des exemples plus frappants (3).

Mais en admettant une vie future, il est impossible de supposer que le sort des méchants y sera le même que celui des bons. Ce n'a été là l'opinion ni des anciens hébreux, ni d'aucune nation ; elle est opposée aux idées naturelles de la justice ; car est-il juste à un empereur, qui a donné des ordres, de traiter également et indifféremment ceux qui les enfreignent et ceux qui les remplissent ? Aussi la croyance d'une vie future où les bons seront récompensés et les méchants seront punis est aussi an-

(1) *De amicitia*, cap. iv.

(2) *De consol. ad Apolloniam*.

(3) *L'antiquité dévoilée par ses usages*, t. II, liv. xv, ch. 3.

cienne que le monde et aussi étendue que la race des hommes. On l'a trouvée jusque chez les sauvages et chez les insulaires, qui n'auraient à peine quelques signes de religion. Cette croyance est indispensable au maintien de la société; et si le dogme, qui en est le fondement, n'existait pas, il faudrait l'inventer.

L'attente d'une autre vie est, en effet, le seul motif qui puisse nous faire supporter patiemment les maux de celle-ci, et nous exciter efficacement à la vertu. Exposé ici-bas à des afflictions de toute espèce, l'homme serait la plus malheureuse de toutes les créatures, s'il n'avait rien à espérer au delà du tombeau : mieux eût valu qu'il eût été privé d'une âme vivante. Et s'il était démontré que tout est fini pour l'homme avec la mort, ce serait de toutes les vérités la plus triste et la plus humiliante pour l'humanité; il serait encore à souhaiter qu'elle fût ignorée de tous les hommes. Le penchant invincible qui les porte à se croire libres et immortels est le plus puissant ressort de leur activité, et la source des vertus qui soutiennent la société. L'homme de bien est trop intéressé à la vie future pour désirer d'être anéanti; le méchant seul peut être tenté d'étouffer dans son cœur un pressentiment qui le fait trembler. Mais que les scélérats soient désolés, bourrelés, tourmentés de l'idée d'une vie future, est-ce là un mal? Cette terreur qui les suit jusqu'au sein de leurs criminels plaisirs, n'est-elle pas, au contraire, un bienfait signalé de la Providence, et pour eux et pour la société dont ils sont membres? Disons-le donc, si la doctrine contraire pouvait obtenir du succès, elle serait funeste à l'humanité, pernicieuse et pour l'homme isolé et pour l'homme en société, destructive de tout bonheur et corruptrice de toute vertu.

Les philosophes, ceux-là même qui ont attaqué le dogme de l'immortalité de l'âme, ont été forcés d'avouer qu'il est nécessaire à la société. Épicure n'a jamais osé prétendre que sa doctrine pût être utile à la société, si elle devenait commune; il la donnait comme un mystère destiné à faire la félicité d'un philosophe, comme si un philosophe n'était plus un homme.

Pléne, qui ne croyait ni Dieu ni providence, a cependant reconnu l'utilité de cette doctrine. « Il est avantageux, dit-

il (1), que l'on croie que les dieux font attention aux choses humaines; que si les malfaiteurs tardent si souvent à être punis à cause de la multitude des soins dont Dieu est occupé, ils n'échappent jamais au châtiement; que l'homme n'a point été créé semblable à Dieu pour se rapprocher des brutes par ses inclinations. »

Pomponace, qui ne s'est rendu que trop suspect d'athéisme, dit que, si tous les hommes étaient nés avec un excellent caractère, la beauté de la vertu et ses avantages suffiraient pour les engager tous à bien faire; mais que, comme le très-grand nombre a de mauvaises inclinations, il a fallu, pour le bien commun, imaginer les peines et les récompenses de l'autre vie, parce que cette croyance peut être utile à tous les hommes (2).

Spinoza parle de même : « Si tous les hommes, dit-il (3), étaient d'un tempérament à ne rien souhaiter que de raisonnable; il est certain que, pour vivre ensemble, ils n'auraient pas besoin de lois, il suffirait de les instruire d'une bonne morale... Mais la nature humaine est bien éloignée de cette modération; tous concourent à leur intérêt... et vont aveuglément où leur appétit les entraîne. De là vient que l'autorité et la violence sont le maintien des sociétés, et qu'il y faut absolument des lois qui tiennent en bride la licence effrénée des hommes et répriment leur insolence. » Après avoir remarqué que la crainte est un état violent et un joug que les hommes sont toujours tentés de secouer, il ajoute : « Voilà la raison qui obligea Moïse, divinement inspiré, à introduire dans sa république la religion afin que le peuple fit son devoir, plus par dévotion que par crainte. » Or, la religion serait nulle sans la croyance d'une vie future. Enfin il dit que celui qui n'a aucune idée de Dieu, ni par l'histoire de la révélation, ni par la lumière naturelle, s'il n'est impie et réfractaire, est un brutal qui n'a que le nom d'homme, et que Dieu n'a doué d'aucune bonne qualité.

(1) *Hist. nat.*, liv. II, ch. 7.
 (2) *De immortalitate animæ*, p. 125. Voyez *1^{re} dissertation tirée de Warburton*, p. 53, 57.
 (3) *Traité théol. politiq.*, ch. v.

Bayle, qui a employé toutes les subtilités possibles pour prouver qu'une société d'athées pourrait subsister, rend quelquefois hommage aux effets salutaires de la religion, et en avoue la nécessité. « On a reconnu de tout temps, dit-il (1), que la religion « était un des liens de la société, et que les sujets n'étaient ja- « mais mieux retenus dans l'obéissance que lorsqu'on savait à « propos faire intervenir le ministère des dieux... N'en déplaise « à Cardan, une société d'athées, incapable qu'elle serait de se « servir des motifs de la religion pour se donner du courage, « serait bien plus facile à dissiper qu'une société de gens qui ser- « vent les dieux; et quoiqu'il ait quelque raison de dire que la « croyance de l'immortalité de l'âme a causé de grands désor- « dres dans le monde, par les guerres de religion qu'elle a ex- « citées de tout temps, il est faux, même à ne regarder les « choses que par des vues de politique, qu'elle ait apporté plus « de mal que de bien, comme il voudrait le faire accroire. »

Bayle cite le traité dans lequel Plutarque a démontré aux épi- curiens que la doctrine qui rejette la providence de Dieu et l'im- mortalité de l'âme ôte à l'homme une infinité de consolations pendant sa vie, et le réduit au désespoir quand il faut mourir; et il avoue que Plutarque a prouvé ce point très-solidement (2).

Il le confirme ailleurs par l'exemple de Brutus, qui termina sa vie en injuriant la vertu et se repentant de l'avoir pratiquée, « Ce romain, dit-il (3), n'avait pas tout le tort qu'on s'imagine. « Si l'on ne joignait pas à l'exercice de la vertu ces biens à venir « que l'Écriture promet aux fidèles, on pourrait mettre la vertu « et l'innocence au nombre des choses sur lesquelles Salomon a « prononcé son arrêt définitif : *Vainité des vanités, et tout est va- « nité. S'appuyer sur son innocence, serait s'appuyer sur le ci- « seau cassé qui perce la main de celui qui veut s'en servir.* »

En parlant des sadducéens, il observe qu'en ruinant le dogme de l'immortalité de l'âme, on ôte à la religion toute sa force par rapport à la pratique de la vertu; il le prouve par deux remar-

(1) *Pensées sur la comète*, § 108 et 131.

(2) *Dictionnaire*, au mot *ÉPICURUS*, R.

(3) *Idem*, au mot *BRUTUS MARCUS JUNIUS*, C. D.

ques : « L'une, qu'il n'est presque pas possible de persuader « aux gens qu'ils prospéreraient sur la terre en vivant bien, et « qu'ils seront accablés de la mauvaise fortune en vivant mal, « parce que l'expérience paraît contraire; l'autre, que les or- « thodoxes peuvent se flatter de cette espérance tout comme « les sadducéens, et qu'ayant de plus la ressource de l'éternité, « ils seront plus en état de faire influencer la religion sur leur mo- « rale pratique (1). »

Bolingbroke avoue aussi que la doctrine des récompenses et des peines futures est propre à donner de la force aux lois civiles, et à réprimer les excès des particuliers. « La raison, dit-il (2), « qui ne peut pas l'admettre sur les principes de la théologie natu- « relle, ne doit pas la rejeter dans les principes de la bonne poli- « tique. L'utilité de maintenir la religion et le danger de la né- « gliger ont été extrêmement visibles dans toute la durée du « gouvernement romain. Quoique la religion établie par Numa « fût absurde, cependant la crainte du pouvoir suprême, la « croyance d'une Providence qui réglait toutes choses, produi- « sient les merveilleux effets que Polybe, Cicéron, Plutarque « et Machiavel leur attribuent.... L'oubli et le mépris de la reli- « gion furent la cause principale des maux que Rome éprouva « dans la suite : la religion et l'État déchurent dans la même « proportion. »

Shaftesbury, après avoir soutenu que sans la croyance d'un Dieu l'homme peut sentir les avantages de la vertu et en avoir une haute idée, ajoute (3) : « Néanmoins, il faut avouer que la « pente naturelle de l'Athéisme est très-différente; il tend à re- « trancher toute affection à ce qu'il y a de plus aimable et de « plus digne de l'homme. Peut-on être porté à aimer ou à ad- « mirer quelque chose, comme ayant rapport à l'ordre de l'un- « vers, quand on regarde l'univers comme un chaos de désor- « dre?.... Rien n'est plus capable d'exciter à la vertu et de dé-

(1) *Dictionnaire*, au mot *SADDUCÉENS*, E. — *Continuation des pensées diverses*, 5 153.

(2) *Œuvres*, t. IV, p. 328; t. V, p. 322, 480.

(3) *Recherches sur les mérites de la vertu*, livre I, part. 3, § 3.

« tourner du vice, que la présence d'un Être suprême, témoin
 « et juge de ce qui se passe dans l'univers; et c'est un grand dé-
 « faut dans l'Athéisme de retrancher ce motif.... Croire que les
 « mauvaises actions auxquelles nous sommes entraînés par des
 « passions violentes sont punies par la justice divine, est le
 « meilleur remède contre le vice, et le plus grand encourage-
 « ment à la vertu. »

David Hume s'est expliqué d'une manière plus forte : « Ceux
 « qui s'efforcent, dit-il (1), de désabuser le genre humain de ces
 « sortes de préjugés (de religion), sont peut-être de bons rai-
 « sonneurs, mais je ne saurais les reconnaître pour bons ci-
 « toyens ni pour bons politiques, puisqu'ils affranchissent les
 « hommes d'un des freins de leurs passions, et qu'ils rendent
 « l'infraction aux lois de l'équité et de la société, et plus aisée,
 « et plus sûre à cet égard. »

« Une religion, une société, dit Warburton, qui n'est pas
 « fondée sur la croyance à une autre vie, doit être soutenue par
 « une providence extraordinaire. »

Même concert parmi les incrédules français. Tous les philoso-
 phes qui ont traité de la nature de l'âme conviennent que l'opi-
 nion de sa mortalité est dangereuse pour ceux qui ont de mau-
 vaises inclinations, et qu'elle peut nuire aux hommes.

L'auteur de la *Lettre de Thrasylule à Leucippe* soutient que
 l'opinion de l'existence de Dieu ne sert de rien pour rendre les
 hommes meilleurs; mais il se rétracte ensuite et convient que
 les fictions de la vie à venir sont très-avantageuses au genre
 humain. « Le commun des hommes, dit-il (2), est trop cor-
 « rompu et trop insensé pour n'avoir pas besoin d'être conduit à
 « la pratique des actions vertueuses, c'est-à-dire à la société,
 « par l'espoir de la récompense, et détourné des actions crimi-
 « nelles par la crainte des châtimens. C'est là ce qui a donné
 « naissance aux lois; mais comme les lois ne pussent ni ne ré-
 « compensent les actions secrètes, et que, dans les sociétés les

(1) *Essai sur l'entendement humain*, Œuvres, t. III, p. 301.
 (2) p. 169, 282.

« mieux réglées, les coupables puissants et accrédités trouvent
 « le secret de les eluder, il a fallu imaginer un tribunal plus re-
 « doutable que celui du magistrat. On a supposé qu'à la mort
 « nous entrions dans une nouvelle vie... Cette opinion, sans
 « doute, est le plus ferme soutien des sociétés; c'est elle qui
 « porte les hommes à la vertu et les détourne du vice. »

Dans les *Nouvelles libertés de penser* (1), un philosophe,
 après avoir attaqué l'existence de l'âme et l'existence de Dieu,
 soutient que la morale n'est fondée que sur l'amour-propre, et
 finit par ces mots : « Ce n'est pas que cette morale ne fût dan-
 « gereuse en général; elle n'est bonne à prêcher qu'aux honnêtes
 « gens, et le peuple ne serait pas arrêté par le sentiment déli-
 « cat de l'amour-propre; mais est-ce la faute de la morale? » Et
 quelle morale plus fautive que celle qui ne convient pas au peup-
 le, et qui est dangereuse en général?

L'auteur des *Dialogues sur l'âme* dit que, pour des hommes
 faibles et corrompus, une religion dogmatique et la supposition
 d'une première cause devient nécessaire; qu'une origine divine
 et l'attente d'un bonheur éternel flattent l'amour-propre et
 peuvent produire de grandes choses (2).

L'auteur du *Système de la nature* observe que « dans une so-
 « ciété nombreuse, fixée et civilisée, les besoins venant à se
 « multiplier, et les intérêts à se croiser, l'on est obligé de re-
 « courir à des gouvernemens, à des lois, à des cultes publics,
 « à des systèmes uniformes de religion pour maintenir la con-
 « corde... qu'ainsi peu à peu la morale et la politique se trou-
 « vent liées au système religieux (3). »

Dans les *Lettres à Sophie*, il est dit que l'hypothèse de l'im-
 mortalité de l'âme est de toutes les fictions la plus propre au
 bonheur du genre humain en général, et à la félicité des parti-
 culiers qui le composent (4).

Helvétius est d'avis qu'il faut conserver même aux fausses re-

(1) P. 150, 151.
 (2) P. 135, 136.
 (3) T. II, ch. xiii.
 (4) 18^e lettre, p. 38.

ligions ce qu'elles ont d'utile, qu'il ne faut point détruire le tartare, ni l'élysée (1).

« L'existence des âmes, dit Voltaire, et ensuite leur immortalité, ayant été une fois admises chez les hommes, rien ne leur paraissait donc plus convenable que de dire : Dieu peut nous récompenser ou nous punir après notre mort selon nos œuvres. Socrate et Platon, qui les premiers développèrent cette idée, rendirent donc un grand service au genre humain, en mettant un frein aux crimes que les lois ne peuvent punir... »
« Aussi, les hommes ne pouvaient rien faire de mieux que d'admettre une religion (le Christianisme) qui ressemblât au meilleur gouvernement politique. Or, ce meilleur gouvernement humain consista dans la juste distribution des récompenses et des peines; telle devait donc être la religion la plus convenable (2). »

Dans l'antiquité, Socrate, Platon, Cicéron, Caton, Sénèque, Épictète, Marc-Antonin, les stoïciens, et les plus grands hommes, lorsqu'ils ont parlé en législateurs et en politiques, ont senti la nécessité du dogme de la vie future pour appuyer les lois et la morale.

Ce qu'il est important de remarquer, c'est que la croyance d'une vie future a toujours fait trembler, à l'heure de la mort, les plus intrépides incrédules comme les plus fameux scélérats. Voltaire, cet homme, qui se faisait appeler par dérision *Christ-Moque*, demandait un prêtre de l'infâme. Robespierre disait devant ses accusateurs : « Non, Chaumette, non, la mort n'est point un sommeil. La mort est le commencement de l'immortalité. »

Et n'y aurait-il d'autres témoignages d'une vie future que la conscience de ces hommes et de leurs pareils, que nous ne devrions pas hésiter à l'admettre comme une vérité révélée de Dieu.

Mais les deux substances, dont l'homme est composé, doivent-elles assister à la vie future? Telle est la question que nous allons examiner en traitant de la résurrection de la chair et de l'immortalité de l'âme.

(1) *De l'esprit*, 2^e discours, t. II, ch. XVII, p. 285.

(2) *Histoire de l'établissement du Christianisme*, ch. XXII.

En vain, Épicure, Pythagore, Empédocle, Sénèque, se sont pris à nier la seconde vie de l'homme; en vain ont-ils dit que tout finit à la mort jusqu'à la mort elle-même; la croyance universelle des peuples est encore là pour attester la destinée future de l'homme tout entier, pour proclamer l'immortalité de l'âme et la résurrection de la chair.

Et comment la chair ne ressusciterait-elle pas, dit Tertulien (1)? Est-ce que l'homme, argile d'abord, a été réellement homme, homme tout entier, homme fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, avant que le Créateur eût répandu sur son visage un souffle de vie et lui eût donné une âme vivante? Et n'est-ce pas l'homme tout entier, le limon et le souffle, la chair et l'âme vivante, unies, que Dieu a placés dans le paradis terrestre; ce symbole du paradis éternel? N'est-ce pas aussi l'homme tout entier qui en a été chassé après la transgression de la loi? Ce limon devenu chair sous le souffle divin serait-il indigne de la résurrection? Mais n'est-ce pas par le ministère de la chair que l'âme jouit des dons de la nature, des richesses du monde et du charme des éléments? N'est-ce pas par la chair que l'âme est pourvue de l'appareil des sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher? N'est-ce point aussi par elle que l'âme est armée d'une puissance divine, capable de tout opérer par la parole et même par le langage muet du geste et du regard? La parole, assurément, est un organe de la chair. Mais la chair! elle est le véhicule des arts! elle soutient les sciences et le génie! elle conduit les actions, l'industrie, les fonctions! et toute la vie de l'âme est si bien la vie de la chair, que ne plus vivre n'est autre chose pour l'âme que sa séparation d'avec la chair. Or, si tout est soumis à l'âme par l'entremise de la chair, tout est également soumis à la chair: il faut donc nécessairement que l'instrument soit associé à la jouissance de la résurrection; et que la chair, compagne de l'âme sur cette terre, la base de son salut ou de sa condamnation; soit aussi sa compagne dans l'éternité.

Mais, pour le chrétien, la chair n'a-t-elle pas encore d'autres

(1) *Traité de la chair*.

droits à la résurrection? Et quand l'âme est enrôlée au service de Dieu, n'est-ce pas la chair qui lui fait recevoir cet honneur? C'est la chair, en effet, qui est lavée pour que l'âme soit purifiée, c'est la chair sur laquelle on fait les onctions pour que l'âme soit consacré; c'est la chair qui est marquée du signe sacré pour que l'âme soit fortifiée; c'est la chair qui est couverte par l'imposition des mains pour que l'âme soit illuminée par l'esprit; c'est la chair enfin qui se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ, pour que l'âme se nourrisse de la substance de son Dieu. Elles ne peuvent donc être séparées dans la récompense ou dans la punition, puisqu'elles sont associées dans le travail. Les sacrifices agréables à Dieu, tels que les laborieux exercices de l'âme, les jeûnes, les abstinences, la sobriété, tout ce qui accompagne la mortification des sens, c'est la chair qui l'exécute à son détriment. La virginité, le veuvage, la couche conjugale saintement privée de ses droits sont des holocaustes que la chair brûle sur ses propres biens en l'honneur de Dieu. La chair a combattu pour la foi; elle a été traînée en public et livrée à la haine des ennemis du Christianisme; au fond des cachots elle a été torturée par la privation si cruelle de la lumière, par son éloignement du monde, par la malpropreté, par l'infection, par une mauvaise nourriture, n'ayant pas même la liberté du sommeil, garrottée sur son grabat; elle a été déchirée avec une ingénieuse cruauté par des instruments de toute espèce; elle s'est enfin éteinte dans les supplices, pour avoir rendu témoignage de la foi de l'âme en Jésus-Christ.

Et cette chair que Dieu a formée de ses mains, qu'il a animée d'un souffle de vie, qu'il a établie dans cet univers pour l'habiter, pour en jouir et commander à toutes ses œuvres, qu'il a revêtue de ses sacrements et de sa discipline, dont il aime la pureté, dont il approuve les mortifications, dont il récompense les souffrances; cette chair, l'œuvre de ses mains, l'objet de son industrie, l'enveloppe de son souffle, la reine de sa création, l'héritière de sa liberté, la prêtresse de sa religion, le soldat de sa foi, la sœur de Christ; cette chair ne ressusciterait pas, après avoir tant de fois appartenu à Dieu, et Dieu l'abandonnerait à une

destruction sans retour! Loin de nous une pareille pensée.

Aussi la résurrection des corps est la croyance universelle des peuples, depuis la création, des païens et des juifs, aussi bien que des chrétiens : les livres sacrés nous prouvent que les patriarches même n'en ont point douté (1).

Les égyptiens croyaient à la résurrection des corps; et cette croyance introduisit chez eux l'usage d'embaumer. Leurs rois, par vanité, firent élever les pyramides qui subsistent encore, pour y être enfermés après leur mort. Ces monuments, qui ont déjà bravé tant de siècles, semblent devoir éterniser, avec l'orgueil de ces princes, leur foi à la résurrection et à une vie future. Vainement on a voulu faire honneur aux égyptiens de l'invention du dogme de la résurrection du corps et de l'immortalité de l'âme, parce qu'on ne pouvait pas le méconnaître chez eux; les chaldéens, les chinois, les indiens, les perses, les scythes, les gaulois, les bretons, les islandais, les américains ne sont pas allés le prendre en Égypte.

Dès les premiers temps, les hébreux ont enseveli les morts avec autant d'appareil que les égyptiens; le tombeau de Sara, épouse d'Abraham, qui devint la sépulture de ce patriarche et de ses descendants, est plus ancien que les pyramides. Il est dit, en parlant de la mort d'Abraham, qu'il fut réuni à son peuple ou à ses pères; cela ne peut pas signifier qu'il fut mis dans le même tombeau, puisque ses pères étaient morts dans la Chaldée, et qu'il fut enterré auprès de Sara. Jacob dit de même en mourant : Je vais rejoindre mon peuple ou ma famille (2).

En général, les honneurs funèbres rendus aux morts, le respect pour les tombeaux sont chez toutes les nations un témoignage de leur croyance de la résurrection des corps; et ce respect date de la création. Sur ce point, la religion servait de sauvegarde à la morale et au repos de la société. L'homme, pénétré d'une frayeur respectueuse pour le cadavre de son semblable, concevait plus d'horreur de l' homicide.

(1) *Job*, ch. xix, v. 25. — *Daniel*, ch. xii, v. 2. — 2^e *Machabées*, ch. vii, v. 9, 14, 23, 29. — *Psalme* xv, v. 10. — *Ezéch.*, ch. xvi, v. 1, 2, 3.

(2) *Genèse*, ch. xxiii, v. 19; ch. xxv, v. 8; ch. xlax, v. 79.

Le dogme de l'immortalité de l'âme a été aussi accueilli par toutes les nations, depuis la création du monde; les philosophes les plus célèbres de l'antiquité l'ont proclamé, et tout ce que le monde des intelligences compte de plus élevé l'a admis comme une tradition sacrée.

197 Cependant il s'est rencontré des hommes qui ont soutenu que l'âme périt avec le corps et qu'elle rentre avec lui dans la poussière pour ne plus en sortir.

198 Mais comment la destruction du corps pourrait-elle entraîner celle de l'âme? La vie de l'homme consiste dans l'union de son âme avec son corps; sa mort est la séparation de ces deux substances. Mais de ce qu'elles cessent d'exister ensemble, il ne s'ensuit pas qu'elles cessent absolument d'exister (1). Leur union n'est pas une chose qui leur soit essentielle; car l'on conçoit un corps humain existant sans âme; et l'on conçoit de même une substance spirituelle existante sans qu'elle soit unie à la matière.

A la séparation de l'âme et du corps, l'homme n'est plus homme, puisqu'il n'existe plus un composé de corps et d'âme, mais la séparation des deux substances n'est pas la destruction, l'annihilation de ces substances elles-mêmes. Nous en avons la preuve dans ce qui arrive au corps lui-même : peu après sa séparation d'avec l'âme, il se dissout; il se corrompt; les particules de matière dont il était composé se séparent les unes des autres : ainsi le corps lui-même est détruit (2); mais ses parties ne le sont pas; dans leur division, elles continuent d'exister, et vont se réunir à d'autres particules de matière pour former d'autres corps.

Or, si la séparation de substances homogènes, telles que sont les particules de la chair humaine, n'entraîne point la destruction de ces particules; à plus forte raison, on ne peut conclure de la séparation de deux substances aussi différentes par leur nature que le sont l'âme et le corps, que l'âme est détruite et cesse d'exister, parce qu'elle cesse d'être unie au corps. Et d'ailleurs, l'âme étant absolument simple et indivisible, ne peut être sou-

(1) Platon, *Phédon*.

(2) Cicéron, de *Natura deorum*, lib. III, ch. 12.

mise à la dissolution et à la corruption de ses parties, puisqu'elle n'a point de parties. C'est donc une absurdité de dire que le corps, par sa dissolution, entraîne celle de l'âme; et il ne serait pas moins déraisonnable de soutenir que la destruction du corps, qui est, non une annihilation, mais une simple dissolution, produisit l'annihilation absolue de l'âme.

200 L'âme, indissoluble, dit La Luzerne (1), ne peut être détruite que par l'anéantissement; d'où il résulte évidemment qu'elle ne peut être détruite par aucun agent naturel. En effet, 1° toutes les forces de la nature consistent dans le mouvement; elles n'agissent que par le contact; elles ne détruisent les êtres qu'en les heurtant, les brisant et divisant leurs parties. Mais la substance spirituelle n'est pas susceptible de contact; elle ne donne aucune prise au choc : il est évident que ce qui n'a pas de solidité ne peut être heurté; que ce qui n'a pas de parties ne peut pas éprouver une division de parties. 2° Ce n'est pas seulement la substance spirituelle que les agents naturels sont dans l'impuissance d'anéantir : tout anéantissement est au-dessus de leurs forces. L'intervalle entre le néant et l'être est infini; il faut donc, pour le franchir et pour faire passer de l'un à l'autre, la puissance infinie; celui-là seul peut faire rentrer dans le néant, qui seul a pu en faire sortir; l'annihilation, de même que la création, est un acte de la toute-puissance divine. L'homme ne peut que composer et décomposer; il est au-dessus de son pouvoir d'ajouter à la nature, ou d'en retrancher un seul atome. Puisque la destruction, ou, ce qui revient au même, l'annihilation de l'âme ne peut être que l'effet de la volonté libre du Tout-Puissant, elle ne peut être connue que par une manifestation positive de cette volonté, faite par le Tout-Puissant. Incrédules, qui soutenez cet anéantissement, il vous est donc nécessaire, pour le prouver, de produire une révélation divine qui le déclare.

201 Et d'ailleurs, est-ce l'âme qui est faite pour le corps; et n'est-ce pas, au contraire, le corps qui est fait pour l'âme. Tout nous le montre; la dignité de l'âme, l'autorité qu'elle a sur le corps,

(1) *Dissertations sur la spiritualité de l'âme*, etc.

dont elle commande avec empire tous les mouvements; l'obéissance constante du corps à ses ordres, tandis qu'elle reste maîtresse de résister aux impressions que le corps lui communique; son activité naturelle, tandis que le corps est inerte de sa nature. Le corps n'est qu'un instrument que l'âme, agent libre et actif, meut, conduit et applique, selon sa volonté, aux usages qui lui plaisent : est-ce une conséquence naturelle et juste, que l'agent soit détruit parce que l'instrument dont il se servait est brisé?

Mais l'âme n'est-elle destinée qu'à régir le corps, à le conserver, à le préserver des dangers auxquels l'expose son aveugle imbecillité? Et n'a-t-elle pas une autre destinée? Si les soins du corps étaient le seul objet de sa création, toutes ses opérations n'auraient d'autre but que les besoins du corps; et jamais ses pensées, semblables alors à celles des bêtes, ne s'éleveraient au delà. De quoi lui servirait, dans ce cas, d'avoir la connaissance de son auteur, la notion du bien et du mal moral, le sentiment de sa liberté, capable de choisir entre l'un et l'autre? Un créateur sage lui aurait-il donné ces facultés sans motif et sans dessein? Cela ne peut être : nous en avons pour garant la croyance universelle des peuples depuis la création. Écoutez les hommes les plus célèbres de l'antiquité nous attester leur croyance et celle de toutes les nations.

Socrate, Platon, Aristote, Plutarque, Cicéron, regardaient l'immortalité de l'âme, non comme une connaissance acquise par le raisonnement, une découverte de leur génie philosophique, mais comme une ancienne tradition, comme une opinion sacrée, qui se perd dans la nuit des temps, et dont on ne peut pas citer l'auteur (1).

Les stoïciens, toujours peu d'accord avec eux-mêmes, ont tantôt admis, tantôt rejeté le dogme de l'immortalité de l'âme.

Pythagore rend témoignage de sa croyance à l'immortalité de l'âme.

(1) Platon, *Phédon*, épître 7^e; de *legibus*, lib. iv.—Aristote, de *Mundo*, cap. vi.—Plutarque, de *Istr.* et *Osir.*; consol. ad *Apollon.*—Cicéron, *Tuscul.*, lib. 1, num. 35, 39.

Homère parle de l'âme de Patrocle qui apparaît à Achille (1); et ailleurs il dit qu'Ulysse étant descendu dans les enfers, il y vit l'image du divin Hercule, c'est-à-dire son âme (2). Dans le même livre (3), l'âme de Tirésias apparaît à Ulysse sur le rivage des Cimmériens et boit du sang des victimes qu'Ulysse vient d'immoler. L'âme d'Agamemnon boit du même sang. La mère d'Ulysse, après lui avoir dit comment Pénélope se comporte dans Ithaque, se dérobe à ses embrassements, etc., etc.

Virgile fait dire à Didon que son image, ou son âme, se retirera après sa mort sous la terre (4). Telle était la philosophie des poètes de l'antiquité; et comme tous les poètes sont les échos de leur siècle, il est certain que du temps d'Homère, de Virgile, la croyance d'une âme immortelle était généralement répandue.

L'immortalité de l'âme a été crue par les patriarches et par les juifs, même après la captivité de Babylone, quoique des philosophes matérialistes aient prétendu qu'ils avaient emprunté ce dogme aux chaldéens ou aux perses. Les Livres saints nous en rendent témoignage et donnent un démenti aux philosophes. En effet, tous les écrivains sacrés qui ont vécu avant la captivité de Babylone tiennent le même langage que ceux qui sont venus après. Leur uniformité d'expressions, de conduite, de lois, d'usages, nous paraît suffisante pour constater le fait de la croyance constante des patriarches et des juifs.

Et quoique la plupart des peuples qui ont perdu la connaissance du vrai Dieu, n'aient aucune certitude d'une vie future, ni aucune connaissance de l'état dans lequel doit se trouver l'âme séparée du corps, un grand nombre d'entre eux ont admis l'immortalité de l'âme. Les païens en ont été persuadés : on n'a pas oublié les champs-élysées de leurs prêtres. Nous convenons cependant que chez les païens la croyance de l'immortalité de l'âme n'a jamais fait partie de la religion publique. Aucune loi ne rendait sacré ce dogme important; on pouvait l'admet-

(1) *Iliade*, 23^e.

(2) *Odyssée*.

(3) *Idein*, 24.

(4) *Énéide*, livre iv.

tre ou le nier sans conséquence et sans courir aucun danger.

Les égyptiens, les chananéens, les chaldéens, les perses, les indiens, les chinois, les scythes, les syriens, les celtes, les anciens bretons, les gaulois, les grecs et les romains, les sauvages même ont cru de tout temps à l'immortalité de l'âme. Toutes ces nations ont cru également qu'après la mort l'âme subissait un jugement irrévocable, suivi de récompenses ou de châtimens éternels, et elles ont toutes admis de plus l'existence d'un état intermédiaire, d'un véritable purgatoire, ainsi que Voltaire, Warburton et autres le reconnaissent formellement.

Les égyptiens mettaient dans la bouche des mourants une prière pour demander d'être reçus dans le séjour des immortels. Ils priaient pour les morts, comme l'a prouvé Morin par un passage de leur liturgie. Ils appelaient l'enfer *Ameuthès*. C'est l'*adès* des grecs qui, à ce qu'il paraît, empruntèrent d'eux jusqu'au nom de *tartare*, mot qui, dans la langue égyptienne, signifie *habitation éternelle*.

On a des preuves que c'était aussi un dogme des étrusques; et les marbres, les bas-reliefs, les inscriptions des tombeaux, et beaucoup d'autres monuments attestent qu'il n'y eut jamais de croyance plus universelle.

La folie d'interroger les morts, pour apprendre d'eux l'avenir, a été une superstition générale. Moïse la défendit sous des peines sévères; mais au mépris de cette interdiction, les israélites tombèrent plusieurs fois dans cette superstition (1). Elle était en usage chez les chananéens. Le fait le plus remarquable de l'évocation des morts est celui de Saül. Ce prince alla trouver une pythonisse; et l'âme de Samuel, évoquée et consultée, lui répondit et lui annonça sa ruine (2).

Homère et Virgile parlent de cette superstition comme d'une coutume ordinaire chez les païens. L'abus d'un dogme en suppose la croyance; des matérialistes n'auraient jamais eu cette imagination.

(1) *Deutéronome*, ch. XVIII, v. 11. — *Ecclesiaste*, ch. XLVI, v. 23.

(2) 1^{er} livre des Rois, ch. XXVIII, v. 7 et suiv.

Il serait impossible, dit un philosophe moderne, de trouver des peuples chez lesquels l'opinion commune ne donnât pas une espèce d'immortalité à nos âmes (1).

Rien de plus populaire, dit un autre philosophe, que le dogme de l'immortalité de l'âme; rien de plus répandu que l'attente d'une autre vie; sur ce préjugé sont fondés tous les systèmes religieux et philosophiques (2).
Bolingbroke, quoique ennemi de ce dogme, avoue qu'il est plus ancien que nos connaissances historiques (3).

On en a trouvé des symboles et des preuves, dit l'incrédule Bayle, chez des sauvages, qui n'avaient d'ailleurs aucune marque de culte public (4).

Le dogme de l'immortalité de l'âme, a dit un impie au dix-huitième siècle, est l'idée la plus consolante et en même temps la plus réprimante que l'esprit humain ait pu recevoir (5).

Aussi, le philosophe qui a osé dire que plusieurs nations abhorrent cette croyance, aurait dû pour son honneur en citer au moins une (6).

Et maintenant, que penser de la destinée des deux substances de l'homme? sinon qu'elles ont été créées pour une vie future, à laquelle elles se préparent sur cette terre où Dieu leur a laissé toute liberté: c'est ce qui nous amène à démontrer l'utilité et la nécessité d'une religion.

5^e QUESTION.

Une religion est-elle utile et nécessaire à l'homme?

Celui qui n'a point de religion est un animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire ou qu'il dévore.

MONTESQUIEU, *Esprit des lois*.

Comme l'homme a été créé libre, dépendant de son propre arbitre, se gouvernant par sa propre puissance, placé entre le

(1) *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, p. 285.

(2) *Système de la nature*, t. 1, ch. XIII, p. 260, 275, 279.

(3) *Oeuvres posthumes*, t. V, p. 237.

(4) *Contin. des pensées diverses*, § 14.

(5) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *AMÉ*, section X.

(6) *Dialogues sur l'âme*, p. 40.

bien et le mal, il est utile qu'il soit contenu dans les limites d'une liberté raisonnable, afin qu'il ne puisse abuser de ses facultés et les tourner à sa perte et à son malheur. Au milieu de toutes les séductions du mal contre le bien, qui se fût porté vers le bien, s'il avait pu le mépriser impunément ?

C'est, en effet, la religion qui, la première, a dit à l'homme : Tu ne tueras point; tu ne commettras point d'adultères; tu ne déroberas point; tu ne porteras point faux témoignage; tu ne désireras point le bien d'autrui; tu honoreras ton père et ta mère; tu aimeras ton prochain comme toi-même : préceptes d'innocence, de pudeur, de justice, de piété filiale et d'amour, sans lesquels l'homme ne pourrait vivre au milieu de ses semblables. Et si la religion a interdit l'usage de quelques viandes, a déclaré immondes quelques animaux, quoique bénis dès l'origine du monde, c'est dans l'intérêt des hommes. Elle avait dessein d'exercer la tempérance, de mettre un frein à la gourmandise et de prévenir les compagnes ordinaires de l'intempérance, l'incontinence et la luxure, qui s'apaisent dans la sobriété. « Le peuple avait mangé, il avait bu, et il se leva pour danser. » Ces sages prévisions étoient encore en partie la soif de l'or, en détruisant le principal prétexte des nécessités de la vie dont s'autorisent les riches pour satisfaire aux délices d'une table somptueuse.

Mais là n'est pas encore tout le mérite de la religion; écoutons la morale sainte que les prophètes et les apôtres du Très-Haut prêchèrent en son nom : « Faites disparaître de votre âme la malice de vos pensées; apprenez à faire le bien; recherchez la justice; relevez l'opprimé; protégez l'orphelin; défendez la veuve; ne rejetez pas qui vous consulte; fuyez le contact du méchant; rompez les liens de l'iniquité; portez les fardeaux de ceux qui sont accablés; brisez les contrats injustes; partagez votre pain avec celui qui a faim; recevez sous votre toit ceux qui n'ont point d'asile; si vous voyez un homme nu, couvrez-le, et ne méprisez point la chair dont vous êtes formé; préservez votre langue de la calomnie, et vos lèvres de des discours artificieux; éloignez-vous du mal; pratiquez le

« bien; cherchez la paix, et poursuivez-la sans relâche; etc. » Voilà, entre mille, quelques préceptes empruntés aux lois du Créateur.

Sans religion donc, point de moralité, point de frein aux passions; sans religion, point d'amour, point de respect de l'humanité et par conséquent point de lien social; sans religion aussi, point de consolation dans la vie.

L'expérience démontre, en effet, que l'homme sans religion serait très-peu différent d'un animal; tels sont les sauvages isolés que l'on a trouvés errants dans les forêts; telles sont deux castes d'indiens qui vivent, dit-on, comme les brutes, qui se mêlent sans distinction de père ni de mère, de frère ni de sœur (1).

Un homme sans religion finit par devenir un être inutile au genre humain. Suivant le témoignage de toute l'antiquité, les épicuriens, les sceptiques, les pyrrhoniens, furent les plus inutiles et les plus ineptes de tous les hommes. Parfaits modèles de ceux du dix-huitième siècle et de leurs disciples, ils n'étaient bons qu'à déprimer la vertu et à tourner en ridicule le zèle pour le bien public. Dans les révolutions, les hommes les plus à craindre sont toujours ceux qui n'ont point de religion.

L'homme sans religion n'est pas heureux; sans religion, il est seul dans l'univers, seul avec ses peines, ses douleurs, ses alarmes continuelles. Il est là dans le domaine de la mort; car il n'y a point de vie là où Dieu n'est pas. Et lorsque son âme est brisée par la douleur, lorsque sa poitrine est pleine de sanglots, il courbe la tête. Qu'on compare un athée souffrant avec un personnage tel que Job, rempli de soumission, de résignation, de confiance en Dieu, et que l'on nous dise lequel des deux est le plus à redouter.

Après cela, il est bien étonnant qu'il se trouve des hommes, soi-disant philosophes, qui tachent de se rapprocher de l'état de stupidité des sauvages; des hommes qui, peu contents d'abjurer tout sentiment de religion, voudraient encore l'éteuffer dans leurs semblables. Et pour y parvenir, les uns disent que la reli-

(1) Sommerat, Voyages dans les Indes, t. I, liv. 1, ch. 5.

gion est née de l'ignorance des causes naturelles et de la crainte; les autres, qu'elle est l'œuvre des prêtres ou des politiques; la plupart soutiennent que la religion est fort inutile; plusieurs vont plus loin, ils prétendent qu'elle est pernicieuse au genre humain, et qu'elle est la principale cause de tous ses maux. Nous ne réfuterons pas ici toutes ces monstrueuses et contradictoires absurdités; nous nous contenterons de prouver par quelques exemples la fausseté de cette allégation, que la religion divise les hommes, cause des haines nationales, arme les peuples les uns contre les autres. Les peuples sauvages, qui ont à peine quelques notions religieuses, sont plus divisés entre eux et plus acharnés à s'entre-détruire que les nations policées et adoucies par la religion. Pendant que toutes les nations étaient prévenues des mêmes erreurs, toutes polythéistes, idolâtres, elles se sont fait la guerre avec plus d'obstination et de cruauté que les peuples religieux d'aujourd'hui. La vraie cause des divisions et des haines nationales est dans les passions des hommes: l'orgueil, la jalousie, une ambition insatiable, voilà ces causes.

Une religion est donc nécessaire à l'homme; mais avant de rechercher laquelle lui est la plus utile, démontrons l'existence d'un Dieu; car l'existence de Dieu prouvée, il sera évident que le créateur de l'homme aura été aussi son législateur.

4^e QUESTION. *Existe-t-il un Dieu?*

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. VOLTAIRE.

La destinée future des deux substances de l'homme étant démontrée, on ne saurait nier l'existence d'un Dieu éternel et créateur. Mais comme l'homme ne peut pénétrer les mystères de la nature divine, et qu'il ne peut embrasser une immensité qui cesserait d'être incommesurable, s'il en avait la mesure, il n'est pas étonnant que l'homme animal ait quelquefois fermé la porte aux dons de Dieu et poussé la folie jusqu'à contester l'existence de son créateur et sa toute-puissance. Et d'ailleurs, dès le ber-

ceau du monde, le premier homme, transgresseur de la loi de Dieu, rendu à son élément primitif, esclave relégué dans les prisons de la terre, condamné à féconder la terre de ses sueurs, et incessamment courbé vers la terre, a communiqué l'esprit du monde, grossière émanation de la terre; à toute sa postérité, animale comme lui, hérétique comme lui, et comme lui aussi fermant son cœur aux dons de Dieu.

Tous les hommes cependant ont naturellement la connaissance d'un Dieu. Écoutez le témoignage de notre âme; interrogeons-la. Malgré la prison qui la captive, malgré les préjugés de l'éducation vicieuse qui arrêtent son essor, malgré les passions qui l'énervent, et les idoles de toute espèce qui la tiennent en esclavage; ne l'entend-on pas souvent s'écrier dans ses différents langages: « Grand Dieu! bon Dieu! ce qu'il plaira à Dieu! » et dans ses souffrances, regarder le ciel, comme pour attester que là est la demeure du Dieu vivant et pour l'implorer? Ce langage admirable de l'âme rend témoignage en faveur de l'existence de Dieu; et n'y aurait-il d'autre preuve, que ce sentiment intérieur serait suffisant.

Mais nous pouvons tirer une seconde preuve de l'existence de Dieu de l'ordre admirable qui règne dans la nature. La démonstration de cette preuve est si simple, dit La Luzerne (1), elle est si naturelle; elle saisit si vivement l'esprit, aussitôt qu'on la présente; elle le satisfait si pleinement, quand il l'approfondit, qu'il est étonnant qu'il se soit rencontré des hommes qui aient entrepris de la combattre, en traitant de vaines déclamations tout ce qu'on dit de plus éloquent les plus grands génies soit du Christianisme, soit même du Paganisme. « Il est naturel, à dit Voltaire, de reconnaître un Dieu, dès qu'on ouvre les yeux; l'ouvrage annonce l'ouvrier (2).

Rien au monde ne présente un ordre plus admirable, plus parfait, que le monde lui-même. Quatre choses contribuent spécialement à le rendre plus merveilleux. D'abord son étendue, c'est-à-dire la multiplicité et la variété des rapports qui le

(1) De l'existence de Dieu.

(2) Histoire de l'Établissement du Christianisme, ch. xxvi.